

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 14 décembre 2024

Nombre de Membres

En exercice :	22
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	21
Ayant donné procuration :	1

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze décembre à neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation

10/12/2024

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin.

Absent : Frédéric Garreau.

Secrétaire de séance : Marie Destaing.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-12-088

OBJET : Partenariat pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) entre la société Economie d'Energie (EDE) et la commune de Levier.

Considérant que la commune de Levier s'engage à promouvoir des initiatives en faveur de la transition énergétique et de la réduction des consommations d'énergie,

Considérant le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui vise à encourager les économies d'énergie et les investissements dans des projets écologiques,

Considérant l'opportunité de collaborer avec la société EDE, spécialisée dans l'accompagnement et la mise en œuvre de projets liés aux CEE,

Considérant que cette collaboration pourrait permettre à la commune de bénéficier d'une bonification financière significative pour ses projets de rénovation énergétique du presbytère et de la salle des sports,

Il est proposé de signer 2 conventions entre la commune de Levier et la société EDE, filiale du groupe La Poste.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-200068401-20241214-2024_12_088-DE



Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal **par 20 voix pour, 1 abstention** :

- Approuvent la signature de 2 conventions entre la commune de Levier et la société EDE afin de bénéficier des bonifications financières offertes par le dispositif CEE pour le projet de rénovation énergétique du presbytère et de la salle des sports ;
- Autorisent le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 025-200068401-20241214-2024_12_088-DE

